

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N° 828

présenté par

M. Hammadi, M. Da Silva et M. Premat

-----

### ARTICLE 17 SEPTDECIES

Supprimer les alinéas 203 à 221.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de la suppression des alinéas 11 et 67.